

REVOLUTIONNAIRE AUTONYMIE

par Agnès Steuckardt

e-mail : steuckar@jade.univ-montp3.fr

Résumé : Le traitement autonymique peut fonctionner comme technique de réfutation. Aux journaux patriotes de la Révolution française, il permet de dénoncer le « langage perfide » de l'adversaire avec ses mots « vagues », ses péjoratifs injustifiés et surtout ses mélioratifs illégitimes. L'usage généralisé de *ci-devant* est l'emblème de l'élan autonymique qui porte le discours révolutionnaire.

Mots-clés : Révolution française, discours politique, traitement automatique du vocabulaire, autonymie, argumentation.

Abstract : Anonymous processing can function as a technique of refutation. In the patriotic newspapers of the French revolution, this processing makes possible the denunciation of an adversary's « perfidious language » with its « vague » words, its unjustified pejorative, and especially its illegitimate meliorative terms. The generalized use of *ci-devant* is typical of the autonymic trend of revolutionary speech.

Keywords : French revolution, political speech, vocabulary automatic treatment, selfreference, argumentation.

Introduire l'autonymie dans un énoncé, c'est porter sur les mots qui le constituent un regard qui, sans doute peut être bienveillant, voire, comme l'a montré Geneviève Petiot dans la contribution présentée lors du colloque, complaisant, mais qui peut aussi aisément se faire interrogatif et critique : l'autonymie porte alors dans sa démarche même un ferment de subversion. Dans un discours argumentatif, le traitement autonymique¹ d'un énoncé peut donc s'orienter vers deux pôles : soit l'argumentation d'autorité (le regard bienveillant), soit la réfutation de l'adversaire (le regard critique). C'est le pôle de la réfutation qui nous intéressera ici.

On étudiera la puissance subversive et, pour ainsi dire, « révolutionnaire » de l'autonymie sur un terrain particulièrement favorable : le discours patriotique de la Révolution française. Le corpus exploré est constitué par trois journaux patriotiques, qui couvrent la période 1789-1794 : l'*Ami du peuple* de Marat, le *Père Duchesne* d'Hébert et le

¹ On englobera sous la dénomination de « traitement autonymique » l'emploi du mot comme autonome d'une part et la « connotation » ou la « modalisation » autonymique d'autre part. Il est certes utile de distinguer ces deux phénomènes autonymiques mais, dans la réalité de nos textes, ils se trouvent fortement liés : l'emploi autonymique proprement dit, qui interroge sur le mot lui-même, entraîne la modalisation autonymique ; notons toutefois que la modalisation autonymique, de maniement plus léger, est beaucoup plus fréquente.

Vieux Cordelier de Desmoulins². La saisie informatique de ces textes³ a permis une exploration systématique des indices lexicaux d'autonymie.

Dans cette enquête, on retrouve les deux grandes voies de l'exploitation de l'autonymie en discours argumentatif déjà mises en évidence par Jacqueline Authier-Revuz : les mots de l'adversaire sont rejetés parce que vides de sens ou bien parce qu'inadéquats au référent⁴. Mais le type d'enquête menée attire l'attention sur l'aspect quantitatif du phénomène étudié ; or, si l'on retrouve bien les deux catégories indiquées par Jacqueline Authier-Revuz, c'est dans des proportions tout à fait inégales : le grief d'inadéquation, et plus particulièrement d'inadéquation des mélioratifs, est de loin le plus fréquent. On mettra donc en évidence dans un premier temps la faiblesse quantitative du grief de vacuité sémantique et on tentera de l'expliquer. On analysera ensuite le grief d'inadéquation et on cherchera à comprendre la prédilection des journaux patriotiques pour la critique des mélioratifs.

1. Le « vague » des mots

1.1. Evaluation

Il serait évidemment hasardeux de proposer une quantification exacte du fait autonymique dans un corpus aussi important. Pour donner toutefois une idée de la répartition des différents types d'exploitation argumentative de l'autonymie, on observera une forme test : le verbe *appeler*. Les contextes fournis par traitement automatique amènent à écarter au préalable les emplois non métalinguistiques du verbe, tel que *j'en appelle à la pudeur*, formule qu'affectionnait Marat. Les emplois métalinguistiques se répartissent entre réfutation d'une part et argument d'autorité ou simple explication d'autre part. Parmi les emplois réfutateurs, on ne relève qu'une seule argumentation où la contestation est fondée sur la

² Les références des citations renvoient aux éditions suivantes : Marat (1789-1793) : *L'Ami du peuple*, Bruxelles, Pôle Nord, Hébert (1793-1794) : *Le Père Duchesne*, Paris, édition originale, B.N. 8°LC2 804, Desmoulins (1793-1794) : *Le Vieux Cordelier*, Paris, Belin.

³ Des versions numérisées de ces journaux sont disponibles : on peut consulter, au laboratoire de Traitement Automatique des Langues de l'Université de Paris III, la collection complète de *L'Ami du peuple*, constituée de 685 numéros, parus de 1789 à 1792 et une partie de celle du *Père Duchesne*, comportant 95 numéros, parus de 1793 à 1794. Lexico 2, logiciel de traitement automatique du vocabulaire mis au point par André Salem dans le laboratoire de « Lexicométrie » de Saint-Cloud, puis à Paris III, permet de nombreuses investigations des formes lexicales. *Le Vieux Cordelier*, qui compte six numéros, écrits de 1793 à 1794, peut être exploré par l'intermédiaire de la base de données FRANTEXT, qui offre des ressources d'investigation analogues, quoique moins complètes.

⁴ Analysant la modalisation autonymique dans un texte de couleur politique diamétralement opposée, mais de nature polémique, elle estime que les guillemets dénoncent « les mots de l'autre » soit « comme inapproprié[s] au référent », soit « comme dépourvu[s] de référent » (Jacqueline Authier-Revuz 1995 : 342).

vacuité sémantique. Toutes les autres reposent sur le grief d'inadéquation. La forme *appeler* témoigne donc de la relative faiblesse du grief de vacuité dans le corpus, mais néanmoins de sa présence.

1.2. Le topos de l'« abus des mots »

Pour les lettrés du XVIII^{ème} siècle, déplorer les mots creux, qui ne correspondent à aucune idée précise, est un lieu commun : c'est ce que l'on appelle, depuis l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke, l'« abus des mots »⁵. Brigitte Schlieben-Lange souligne l'ampleur de ce topos dans le discours révolutionnaire :

L'aspect le plus visible de la préoccupation [de la Révolution française] pour la langue est sans doute le débat concernant la signification des mots, débat généralisé sur l'« abus des mots » : la Révolution devient logomachie, lutte sur les mots. Le débat n'est pas restreint aux seuls dictionnaires-pamphlets. Les discours politiques et les journaux abondent en définitions et redéfinitions. (Brigitte Schlieben-Lange 2000 : 23)

On en trouve en effet des traces explicites dans un des trois journaux étudiés, celui de Marat, qui constitue le corpus le plus important.

L'Ami du peuple utilise ce topos pour répondre aux accusations de violence que les aristocrates ou les modérés portent contre le camp patriotique : dans différents numéros, il dénonce comme « dénominations vagues » (n° 326, p. 1995) des expressions telles que *opinion incendiaire* (n° 181, p. 1157), *perturbateur de l'ordre et de la paix* (n° 304, p. 1873) et inversement *sûreté et tranquillité publique* (n°326, p. 1994). Mais, à l'examen des contextes, on se rend compte que, si l'accusation d'insignifiance est mise en avant, la véritable critique concerne en fait le trait négatif que contiennent ces expressions.

Seul le mot *incendiaire* donne lieu à une argumentation démontrant le vide sémantique de ce terme ; Marat se défend en effet de publier une feuille « incendiaire » pour la bonne raison que ce mot n'a pas de sens :

Oui, je ne crains point de l'assurer, il n'est point d'opinions dangereuses, point d'opinions incendiaires, tant qu'elles sont libres. Ces mots vagues et insignifiants qui laissent à chacun la faculté d'en faire une application arbitraire ont été inventés par les agents du despotisme comme le plus sûr moyen de proscrire à ce titre tout ce qui s'opposerait à leurs desseins. (*L'Ami du peuple*, n° 181, p. 1157)

Aucun texte écrit ne saurait, selon Marat, être réputé responsable d'une émeute, dans la mesure où le lecteur est toujours libre de suivre ou non les injonctions du journaliste. Le mot *incendiaire* repose donc sur une idée fautive, et c'est à ce titre qu'il est critiqué.

1.3. Sous le « vague », l'inadéquat

⁵ Sur l'émergence de ce topos dans la réflexion linguistique européenne, voir Formigari 1992 : 442-465 et Ricken 1997 : 1-4.

Dans tous les autres cas, le reproche de vacuité sémantique est corrélé à celui d'inadéquation axiologique. Par exemple, Marat écrit que *perturbateur de l'ordre et de la paix* relève de cette catégorie des « mots vagues » :

Dire que la force publique (qui désigne les soldats citoyens et les citoyens soldats) est essentiellement destinée à agir contre des perturbateurs de l'ordre et de la paix, c'est-à-dire des mots vagues qui ne donnent aucune idée précise et qui laissent libre carrière à l'abus de l'autorité, car sous ces mots d'ordre et de paix, on peut entendre le régime établi par le despotisme, et le calme inspiré par la crainte. (n° 304, p. 1873)

Mais il développe en expliquant que, selon lui, les hommes ainsi désignés devraient plutôt être appelés hommes justes et courageux, amis de la liberté ou vainqueurs de la Bastille et défenseurs des droits de l'homme et de la liberté :

N'est-ce pas des noms odieux de perturbateurs de l'ordre et de la paix, que se servent tous les despotes pour désigner les hommes justes et courageux qui osent réclamer contre leurs ordres tyranniques ? N'est-ce pas sous ces noms odieux que sont désignés dans les pays de servitude tous les amis de la liberté ? N'est-ce pas sous ces noms odieux qu'ont été appelés par la cour les ministres et leurs suppôts, les noirs et les ministériels de l'Assemblée nationale, tous les auteurs de la sainte révolution, tous les vainqueurs de la Bastille, tous les défenseurs des droits de l'homme et du citoyen ? (*ibid.*)

Ce qu'il dénonce, ce n'est donc pas l'absence de sens de l'expression *perturbateur de la paix et de l'ordre*, mais bien le trait négatif qu'elle comporte.

La critique du « vague » des mots apparaît donc en fait comme une sorte de litote préliminaire, préparant une dénonciation de leur inadéquation, c'est-à-dire de l'imposture qu'ils constituent. En reprenant le *topos* de l'« abus des mots », Marat utilise un réflexe de défiance à l'égard du langage, et plus précisément de ce qu'il appelle le « langage perfide » que manie l'adversaire et qui s'oppose au « langage de la liberté »⁶. Ce qu'il reproche, en définitive, au langage de l'adversaire n'est pas tant sa vacuité que cette perfidie : il ne s'agit pas d'un vain bavardage mais d'appréciations indues et fallacieuses.

2. La critique du trait axiologique

2.1. Evaluation

Dans ce corpus de textes polémiques, le grief d'inadéquation concerne toujours le trait axiologique : ce que l'on dénonce dans le discours de l'adversaire, ce sont ses jugements de valeur erronés. Deux inadéquations sont théoriquement possibles : celle du mot péjoratif à un référent apprécié favorablement par le locuteur, ou bien celle du mélioratif à un référent qu'il

⁶ « O citoyens, apprenez au moins leur langage perfide. Sachez que pour eux, la constitution française est celle qu'ils font aujourd'hui pour anéantir la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Sachez que pour eux, *liberté* veut dire servitude, *pouvoir*, despotisme, *protection*, tyrannie » (*L'Ami du peuple*, n° 219, p. 1412)

« M. Alexandre Lameth observa qu'il serait honteux, dans un jour où des individus de toutes les nations venaient de faire entendre le langage de la liberté, de laisser subsister plus longtemps des monuments de servitude » (*L'Ami du peuple*, n° 142, p. 936).

juge au contraire défavorablement. La forme test *appeler* permet une première évaluation de leur importance respective :

<i>appeler</i> (métalinguistique)	Marat	Hébert	Desmoulins
critique du trait axiologique	63%	66%	46%
critique du trait mélioratif	48%	41%	17%
critique du trait péjoratif	15%	25%	29%

La critique du trait axiologique représente plus de la moitié des occurrences d'*appeler* employé comme marqueur métalinguistique chez Marat et chez Hébert. Chez Desmoulins, on trouve légèrement plus d'emplois non réfutateurs, à cause des nombreuses références qu'il fait à l'Antiquité gréco-romaine : l'usage, en colinguisme, de mots empruntés au grec et au latin entraîne des commentaires métalinguistiques de type explicatif.

Parmi les critiques du trait axiologique, on observe chez Marat et Hébert une large prédominance de la critique du trait mélioratif, tandis que chez Desmoulins, c'est celle du trait péjoratif qui l'emporte. Cette différence de répartition peut s'expliquer par la situation de chaque journal dans l'histoire de la Révolution française.

2.2. Les péjoratifs : une critique malaisée

Si les critiques de péjoratifs sont particulièrement nombreuses chez Camille Desmoulins, c'est qu'en 1793 et 1794, à l'époque où il écrit *Le Vieux Cordelier*, il est obligé de se défendre des accusations de « modérantisme », de « clémence », voire de conspiration, accusations qui le conduiront finalement à l'échafaud. Des montagnards plus extrémistes, notamment Hébert, l'agonisent de dénominations péjoratives, qu'il doit contester :

Je vais être à mon tour b... en colère contre le Père Duchesne qui m'appelle « un misérable intrigailleur, un viédase à mener à la guillotine, un conspirateur ». (*Le Vieux Cordelier*, n° 5, p. 81)

Le traitement autonymique permet de mettre à distance la péjoration marquée par la suffixation en *-aille*, dans *intrigailleur*, ou par la métaphore injurieuse *viédase*, c'est-à-dire étymologiquement « vit d'âne ». Cette mise à distance amène une violence en retour, signalée par l'adverbe *b...*, c'est-à-dire *bougrement*, emprunté au Père Duschene lui-même. L'autonymie est alors exploitée dans une stratégie défensive, visant la correction des évaluations négatives portées sur le locuteur.

Marat et Hébert développent généralement des stratégies plus offensives. On retrouve cependant chez eux la critique du trait négatif lorsqu'il leur faut s'élever contre les dénominations péjoratives données au peuple. Tous deux dénoncent par exemple l'emploi du mot *canaille* pour désigner le peuple :

Ainsi la révolution n' a été faite et soutenue que par les dernières classes de la société, par les ouvriers, les artisans, les détaillistes, les agriculteurs, par la plèbe, par ces infortunés que la

richesse impudente appelle canaille et que l'insolence romaine appelle des prolétaires. (*L'Ami du peuple*, n° 667, p. 4091)

On remarquera la lourdeur du marquage métalinguistique : on relève en effet un marqueur métalinguistique (le verbe *appeler*), la dénomination adéquate (*ces infortunés*) corrigeant le mot contesté, enfin la mention du locuteur critiqué : *la richesse impudente*, métonymie péjorative renforçant le rejet du discours incriminé.

Dans le *Père Duchesne*, on retrouve cette lourdeur avec le marquage métalinguistique par le verbe *appeler* :

[Hébert fait parler l'empereur d'Autriche] « Quand le feu sera aux quatre coins de la France, il nous sera facile de nous en emparer. Ainsi nous n'aurons contre nous que ce que nous appelons la canaille ; il est vrai que c'est le côté le plus nombreux, mais sans chefs, sans argent, sans ressources, trahis de tous côtés, les sans culottes perdront bientôt la carte, et ils jetteront le manche après la cognée » (*Le Père Duchesne*, n° 302, p. 4)

Ce qu'il faut souligner surtout ici, c'est la relative maladresse de cette mise à distance métalinguistique du mot *canaille*. Il paraît en effet assez peu vraisemblable que l'empereur d'Autriche éprouve le besoin de prendre des précautions pour employer le mot *canaille* : il aurait pu dire, sans doute, « nous n'aurons contre nous que la canaille », mais pourquoi dirait-il « ce que nous appelons la canaille » ? C'est en réalité le journaliste patriote qui éprouve le besoin de marquer sa distance à l'égard de ce désignant péjoratif : la discordance entre la voix de l'énonciateur (le journaliste) et celle du locuteur supposé (l'empereur d'Autriche) nous entraîne ici dans une polyphonie quelque peu cacophonique.

La critique des péjoratifs se révèle donc délicate à manier, elle semble nécessiter plus de prudence que celle des mélioratifs. Pourquoi ? Quand il critique un terme péjoratif comme *canaille*, *prolétaire*, le journaliste ne conteste que le trait péjoratif du mot. Son jugement sur le référent (le peuple) est, en revanche, positif. Il doit donc prendre de nombreuses précautions, comme le fait Marat, pour avertir le lecteur que ce qu'il critique, c'est le mot, et pas la chose.

Au contraire, quand il met à distance un mélioratif de l'adversaire, il critique bien sûr d'abord le mot, mais il n'est pas gênant que le lecteur perçoive une désapprobation globale sur le mot et sur la chose. Le journaliste peut dès lors alléger le marquage métalinguistique de son énoncé.

Si Marat et Hébert privilégient la dévaluation des mélioratifs, c'est donc sans doute premièrement parce que, historiquement, ils développent un discours offensif contre le « langage perfide » de l'adversaire, contrairement à Desmoulins, qui, attaqué par les montagnards, doit plaider sa cause en luttant contre les dénominations péjoratives qu'on lui donne. Mais cette prédilection pour la dévaluation des mélioratifs est motivée aussi par des raisons proprement linguistiques : la critique des mélioratifs ne pose pas les mêmes difficultés sémantiques que celle des péjoratifs. Le développement discursif de l'autonymie fonctionne mieux dans cette orientation argumentative.

3. La dévaluation des mélioratifs

3.1. Ses configurations

La dévaluation des mélioratifs, plus facile et plus souvent mise en œuvre, présente une plus grande diversité de configurations que la réévaluation des péjoratifs. On trouve, bien sûr, des traitements autonymiques complètement développés, comportant le mot critiqué, le mot substitué, un marqueur métalinguistique, ainsi que la mention du locuteur critiqué ; mais habituellement, le journaliste fait l'économie d'un ou plusieurs éléments.

On peut décrire les configurations rencontrées dans les journaux patriotiques en reprenant les symboles qu'utilise Jacqueline Authier-Revuz : X désigne le terme qui fait l'objet d'un commentaire métalinguistique, c'est-à-dire ici le terme mélioratif ou au moins neutre, qui est critiqué ; on appelle X' son autonome. Y représentera ici le terme péjoratif que lui substitue le locuteur. Selon cette symbolisation, on repère dans le corpus quatre configurations.

3.1.1. X marqueur métalinguistique Y

- (1) Rien n' était mieux calculé, pour éteindre le génie, engourdir les talents et détruire l' émulation, que ces pensions énormes prodiguées aux lettrés ou plutôt aux charlatans littéraires, car elles ne leur laissaient plus d' autre désir que celui de jouir tranquillement des plaisirs de la vie. (*L'Ami du peuple*, n° 194, p. 1231)⁷
- (2) Ce dut être, Monsieur, un spectacle bien frappant de voir mercredi dernier le sieur d'Eprêmesnil se montrer à la tribune pour proposer un plan de contre-révolution, pour articuler en termes formels, comme seuls moyens de rétablir la paix, d' assurer la liberté, de ramener l' abondance et le bonheur [...] le rétablissement de la féodalité, aux servitudes près, la restauration pleine et entière de l' autorité royale, c' est-à-dire du despotisme. (*L'Ami du peuple*, n° 238, p. 1532)

Dans les tours du type X, *ou plutôt Y*, X, *c'est-à-dire Y*, le journaliste gomme la mention du locuteur critiqué : on ne sait pas qui a prononcé X. Il ne dénonce pas tel locuteur en particulier, mais dévoile, en analyste clairvoyant, une expression trompeuse du « langage perfide » de l'adversaire.

3.1.2. Y marqueur métalinguistique X' et Y marqueur métalinguistique X

- (3) L' égorgeur royal se dit en lui-même : Il faut mettre de l' eau dans mon vin, car si je veux tomber à coups redoublés sur ce taureau furieux avant de l' avoir lié et garrotté, je m' expose à périr sous ses coups, il faut le réduire par finesse. Je vais le flatter, le cajoler, lui donner pour la frime tout ce qu' il paraît désirer, je consentirai à renvoyer pour un peu tous mes garçons de tuerie, c' est-à-dire, les princes, les ducs et pairs, les marquis, tous les nobles, enfin les cardinaux, les évêques, les financiers, les parlements ». (*Le Père Duchesne*, n° 308, p. 3)⁸

⁷ Je souligne la modalisation autonymique.

⁸ Remarquons l'ambiguïté de *c'est-à-dire*, qui peut commuter avec *ou plutôt* comme on l'a vu dans la première configuration, mais aussi avec *appelé*, comme on le voit maintenant.

- (4) Peuple, géant formidable, réveille toi. Ecrase sous tes pieds tous ces nains qui profitent de ton sommeil, pour t'enchaîner. Quoi donc, après avoir foutu le tour à tous les hobereaux de l'Ancien Régime ; après avoir fait danser la carmagnole aux marquis, aux ducs, aux princes, aux moines, aux évêques, aux archevêques, aux cardinaux ; après avoir retranché le picotin de l'animal aux longues oreilles, appelé pape ; après avoir forcé toutes ces têtes à perruque et sans cervelle des parlements, de pendre au croc leurs robes rouges, après avoir rogné les ongles des oiseaux de proie de la finance ; après avoir détruit la ménagerie des Tuileries et fait rouler sur l'échafaud la tête du monstre biscornu, nommé roi de France et de Navarre, tu te vois encore au premier chant de mâtines. (*Le Père Duchesne*, n° 289, p. 5)
- (5) Oraison funèbre de Riquetti, dit Mirabeau (*L'Ami du peuple*, n° 419, sommaire, p. 1645)
- (6) Le sieur Motier, ci-devant marquis de La Fayette, à la tête des députés au pacte fédératif, se rendit à l'Assemblée nationale et lui adressa, au nom de toutes les troupes nationales du royaume, un discours captieux. (*L'Ami du peuple*, n° 166, p. 1077)

Dans la deuxième configuration : *Y appelé, nommé, dit X'* , et *Y c' est à dire, ci-devant, X* l'emploi du passif ou le tour adverbial dispensent de mentionner le locuteur critiqué, comme précédemment ; mais l'ordre de présentation est inverse. En adoptant cette disposition (mot adéquat d'abord, mot inadéquat ensuite), le journaliste ne mime plus le mouvement du dévoilement, mais rappelle les mensonges de l'adversaire.

3.1.3. Marqueur métalinguistique X

- (7) Basses manoeuvres des soi-disant impartiaux contre les patriotes de l'Assemblée nationale (*L'Ami du peuple*, n° 150, sommaire, p. 989)
- (8) Non, jamais le sénat romain, dégradé par le despotisme, ne se prostitua plus indignement à Tibère ou à Néron, que l'Assemblée nationale ne vient de se prostituer à Louis XVI, surnommé le restaurateur de la liberté. Les voilà donc enfin, ces prétendus pères de la patrie, qui laissent tomber le masque aveugle. Citoyen, prosterne-toi devant tes défenseurs. (*L'Ami du peuple*, n° 227, p. 1468)
- (9) Elle répond qu'elle s'appelle Charlotte Corday, fille d'un ci-devant gentilhomme. (*Le Père Duchesne*, n° 260, p. 4)
- (10) Mais aussitôt que le massacre des patriotes a été consommé par la main des citoyens, ils ont empêché les cris des martyrs d'être entendus et ils se sont empressés d'applaudir au scélérat qui les a fait égorger. [...] Braves soldats, voilà vos pères ! (*L'Ami du peuple*, n° 218, 1409)

La troisième configuration fait l'économie du terme Y : on n'a plus que le marqueur métalinguistique et le terme contesté. On construit alors des tours du type : *le prétendu X, le soi-disant X, le ci-devant X*, voire simplement X avec intonation ironique comme dans la citation (10). Le journaliste s'en tient à la phase purement critique du commentaire métalinguistique : sa révolte est seulement destructive. Pas de contre-proposition ici.

3.1.4. Marqueur métalinguistique seul

- (11) Il faut rendre aux Sans-culottes ce qui appartient aux Sans-culottes, et ce ne sera pas peu, car tout ce que possédaient les ci-devant était le fruit des sueurs et des larmes des malheureux. (*Le Père Duchesne*, n° 321, p. 4)

- (12) Certes, le procureur général de la Lanterne, en 1789, est aussi révolutionnaire qu'Hébert, qui, à cette époque, ouvrait des loges aux ci-devant, avec des salutations jusqu'à terre. (*Le Vieux Cordelier*, n° 5, p. 90)

Cette dernière possibilité est un marquage autonymique spécifique du discours de la Révolution française. Le locuteur conserve ici seulement le marqueur métalinguistique ; la restitution du mot contesté et du mot substitué est laissée à la compétence du lecteur.

3.2. Ci-devant, *marqueur métalinguistique*

On propose dans cette description de la mise en œuvre de l'autonymie par le discours révolutionnaire de regarder *ci-devant* comme un marqueur métalinguistique. Comment un mot qui se catégorise *a priori* comme un adverbe de temps pourrait-il prendre une valeur métalinguistique ? Pour justifier cette interprétation, il faut situer *ci-devant* dans le fonctionnement global de la mise à distance des mélioratifs et examiner le type de mélioratifs concernés par cette critique.

Les mélioratifs concernés appartiennent parfois au discours politique contemporain, ainsi le mot *impartiaux* dans la citation (7), la lexie *pères de la patrie* dans la citation (8), réduite à *pères*, dans la citation (10). La métaphore paternelle, empruntée à l'antiquité romaine, est une désignation méliorative habituelle des députés de l'Assemblée.

Mais plus souvent, les mélioratifs ainsi rejetés sont des dénominations appartenant à la « vieille langue »⁹ d'Ancien Régime, pour reprendre une expression du *Père Duchesne*. La métaphore paternelle elle-même appartient sans doute au vocabulaire contemporain, marqué par la mode antiquisante, mais elle rappelle aussi les discours tenus, depuis Louis XII, par et sur le roi de France. Ironiser sur cette métaphore, c'est donc s'attaquer en même temps aux anciens mots du pouvoir. Plus directement, Hébert propose de substituer au mot *roi*, la lexie *monstre bicornu*, par allusion, sans doute, aux mésaventures matrimoniales de Louis XVI ; dans cette même citation (4), il rebaptise le pape dans un esprit voltairien, en le nommant : *animal à longues oreilles*. Les mélioratifs attaqués désignent donc essentiellement le pouvoir royal, l'église et surtout la noblesse, dont on voit les titres attaqués dans les citations (3), (5), (6), (9), (11) et (12), c'est-à-dire les puissances d'avant la Révolution.

La mise à distance du langage de l'adversaire comporte nécessairement, dans le discours révolutionnaire, une dimension temporelle : le fait autonymique s'y trouve pris dans l'histoire, et c'est la conjonction de ces deux dimensions, métalinguistique et temporelle, que le mot *ci-devant* me paraît cristalliser.

Ci-devant est en effet d'abord un adverbe de temps. Il peut d'ailleurs n'être que cela : lorsque Marat écrit par exemple : *Paquet, ci-devant marchand boulanger* (*L'Ami du peuple*,

⁹ *Le Père Duchesne* utilise cette expression pour expliquer comment a été inventée la religion chrétienne : « Tous les jours, enfin, il [le bougre qui a inventé l'enfer et le paradis] prend le nom de prêtre. Ce mot-là, dans la vieille langue, signifie celui qui vit des sottises d' autrui », (*Le Père Duchesne*, n° 307, p. 5).

n° 494, p. 3053), cela signifie simplement, « Paquet, qui était autrefois marchand boulanger ». En revanche, les séquences du type *Motier, ci-devant marquis de La Fayette*, peuvent très bien commuter avec *Motier, dit marquis de La Fayette*¹⁰. Dans ce cas, *Motier, ci-devant marquis de La Fayette*, signifie non seulement *Motier, qui était autrefois marquis de La Fayette*, mais aussi *Motier qu'on appelait autrefois marquis de La Fayette* : c'est pour cela que l'on peut, à mon avis, interpréter *ci-devant* comme un marqueur métalinguistique dans le discours révolutionnaire. Dans les formes réduites, du type *le ci-devant gentilhomme* (citation 9), *ci-devant* fonctionne comme une sorte de mise entre guillemets. La prolifération de *ci-devant* dans le discours révolutionnaire accomplit une sorte de « guillemetage » généralisé des mots d'Ancien Régime. Le fait d'être ainsi mis entre guillemets devient même une caractéristique identitaire suffisante pour ranger la personne dans une classe : la classe des *ci-devant*, que l'on voit apparaître dans les citations (11) et (12). Cette classe des « guillemetés » est aussi la classe des futurs guillotins. C'est là sans doute le point extrême de coïncidence entre traitement autonymique et lutte des classes.

On a donc mis en évidence une possible utilisation de l'autonymie (emploi d'autonyme proprement dit ou modalisation autonymique) dans l'argumentation : nos journaux patriotiques s'en servent pour réfuter le « langage perfide » de leurs adversaires. Ils dénoncent quelquefois le « vague » de mots tel qu'*incendiaire* mais, bien plus souvent, ils combattent la « vieille langue » de l'Ancien Régime, contestant les noms méprisants qu'elle donnait au peuple et surtout les titres usurpés dont se paraient les puissants. En rejetant les anciens mélioratifs, le « langage de la liberté » récuse les valeurs d'hier pour faire triompher celles d'aujourd'hui. Cette orientation chronologique fait de *ci-devant* le marqueur métalinguistique le plus caractéristique du fait autonymique pendant la Révolution française.

Il me faut pourtant modaliser la qualification de « révolutionnaire » que mon titre attribue, un peu hardiment sans doute, à l'autonymie. A côté d'une orientation révolutionnaire, elle peut développer, reconnaissons-le, une orientation que l'on pourrait qualifier de « réactionnaire » : c'est celle que l'on rencontre souvent dans la littérature satirique et pamphlétaire, où, de Juvénal à Bernanos, on s'attaque aux mélioratifs des modernes pour dénoncer les pseudo-valeurs d'aujourd'hui au nom des vraies valeurs d'antan¹¹. L'autonymie en discours ne peut donc pas être qualifiée, dans l'absolu, de « révolutionnaire » : elle n'est en elle-même que frondeuse par sa pente naturelle à dévaluer

¹⁰ Voir citations (5) et (6).

¹¹ Les *Saturae* de Juvénal le font sur le mode de l'ironie. Bernanos marque plus explicitement la modalisation autonymique, comme dans la phrase : « Nul, moins que le saint de Lumbres, ne fut ce que les modernes appellent dans leur jargon, un émotif », *Sous le soleil de Satan* : (1961/1^{ère} éd. 1926), Paris, Gallimard, p. 166). C'est ce « jargon » des « modernes » qu'il incrimine encore quand il prétend se heurter à « des mots déjà dangereusement vidés de leur substance comme par exemple celui de démocratie », comme le montre Marc Angenot, citant le pamphlet *La France contre les robots* (Angenot 1982 : 96).

les mélioratifs ; et c'est le seul choix du locuteur qui oriente cette rébellion vers le passé ou vers l'avenir.

Bibliographie

ANGENOT M. (1982) : *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot.

AUTHIER-REVUZ J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.

FORMIGARI L. (1992) : « Le langage et la pensée », in Auroux S. (éd.), *Histoire des idées linguistiques*, t. 2, Liège, Mardaga.

RICKEN U. (1997) : « Abus des mots », in Delon M. (éd.), *Dictionnaire européen des lumières*, Paris, PUF.

SCHLIEBEN-LANGE B. (2000) : « La Révolution française », in Auroux S. (éd.), *Histoire des idées linguistiques*, t. 3, Liège, Mardaga.